

G.R.H. II - 2

Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences Page : 1 / 7

IDENTIFICATION DU POSTE:

SERVICE : UF 6420 GRADE : Cadre de Santé

POSTE : Responsable d'unités (s) de soins CODE REPERTOIRE DES METIERS :

DIPLOME REQUIS : - Diplôme Professionnel paramédical + Diplôme Cadre de Santé ou équivalent

CONNAISSANCES SOUHAITEES :

- Législation et réglementation professionnelle,
- Expériences diversifiées,
- Dans les domaines liés à la spécialité du service et aux techniques de soins correspondantes.

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION :

Le service de Réanimation /USC est intégré au Pôle P.R.U.N. (Pneumologie, Réanimation, Urgences, Neurologie)

<u>L'Unité de Réanimation</u> (12 lits) accueille en moyenne 550 patients par an, présentant une ou plusieurs détresses vitales (cardio-circulatoire, respiratoire et/ou neurologique), en provenance majoritairement des Urgences/SMUR, du Bloc Opératoire, des autres services de l'Hôpital et de l'extérieur (autres établissements, SMUR, ...)

<u>L'Unité de Surveillance Continue</u> (6 lits) accueille en moyenne 400 patients par an, nécessitant une surveillance rapprochée, en provenance majoritairement de l'unité de Réanimation, du Bloc Opératoire, des Urgences

Le service est doté également d'une activité externe de consultations post-réanimation, ainsi que d'une Unité de Recherche Clinique

Composition de l'équipe :

- 8 médecins
- 5 internes
- 2 externes
- 1 cadre supérieur de santé
- 1 cadre de santé
- 35 IDE
- 25 AS
- 4 ASH
- 1 psychologue
- 2.8 AMA
- 1 coordinatrice de Recherche Clinique
- 3.1 ETP IRC



G.R.H. II - 2

Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences

Page: 2/7

DESCRIPTION DES ACTIVITES:

<u>Interaction avec le Cadre Supérieur de Santé :</u>

- Il collabore étroitement avec le cadre supérieur de santé
- Il fait preuve de loyauté et d'assertivité
- Il rend compte régulièrement à sa hiérarchie

<u>Implication dans l'institution :</u>

- Il s'implique dans les projets institutionnels et polaires,
- Il participe aux réunions institutionnelles,
- Il anime des groupes de travail,
- Il conduit des projets,
- Il formalise un rapport annuel d'activité

Gestion de l'information ascendante, descendante et transversale :

- Il organise la communication : recueille, traite, diffuse et archive les informations,
- Il met en place un réseau d'information,
- Il représente et transmet les valeurs institutionnelles et professionnelles

Organise l'activité paramédicale :

- Il collabore à l'élaboration du projet de service et veille à son déroulement,
- Il s'assure de la mise en œuvre des méthodes et des outils de soins institutionnels,
- Il s'assure et veille à une bonne répartition des tâches en fonction des compétences et des métiers,
- Il facilite la coordination et la collaboration entre équipe soignante et équipe médicale,
- Il est responsable de la bonne tenue du dossier de soins,
- Il évalue et réajuste les actions entreprises,

Veille et transmission des savoirs

- Il organise et accompagne, pour les professionnels de santé du service, l'acquisition des compétences nécessaires sur les différents secteurs des urgences
- Il organise l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des étudiants et stagiaires, en lien avec l'IFSI (en moyenne + de 40 stagiaires accueillis par an).
- Il met à jour les connaissances liées à l'exercice des métiers
- Il maintient son niveau de compétences et suit l'évolution de la profession, de l'hôpital et de la politique de santé,
- Il peut être amené à dispenser des enseignements dans les Instituts de Formation
- Il participe aux différents jurys des différents concours,
- Il organise et veille à la qualité de l'encadrement des stagiaires,
- Il peut rédiger des articles professionnels.

Anime l'équipe soignante pluridisciplinaire :

Elément moteur et fédérateur d'une équipe, le Cadre de Santé :

- Sollicite, consulte l'équipe afin de déterminer les besoins et les demandes,



G.R.H. II - 2

Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences

Page: 3 / 7

- Met en place des outils d'information et veille à leur bonne utilisation,
- Recherche et transmet l'information de façon objective et adaptée,
- Veille à la qualité des conditions de travail au regard des contraintes et en fonction des moyens mis à disposition,
- Evalue le personnel en entretien individuel au moyen des outils institutionnels en lien avec le Cadre Supérieur de Santé, ainsi que le chef de service
- Participe à l'élaboration des propositions et à leur priorisation en matière de formation continue.

Gère les ressources, humaines et matérielles, de l'unité de soins :

- Il participe à la définition des besoins, aux essais, aux choix des matériels et équipements, particulièrement important dans ce secteur d'activité,
- Il organise les plannings en fonction des besoins, de l'activité et de la réglementation en vigueur, dans un souci d'équité,
- Il participe à l'évaluation des besoins prévisionnels en personnel,
- Il organise et met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de l'activité de l'unité,
- Il supervise les commandes, l'utilisation et le stockage des produits,
- Il prévoit et commande le matériel adapté, s'assure du bon fonctionnement des procédures d'utilisation et de maintenance,
- Il sensibilise le personnel au coût et à l'utilisation rationnelle du matériel et des produits,
- Il participe à une politique de prévention des risques.

Coordonne les moyens internes et externes au service :

- Il établit et entretient des relations de travail avec l'ensemble des membres de l'équipe et tous les professionnels de santé intervenant dans l'unité,
- Il s'informe des réseaux de soins existants et s'inscrit dans leur démarche le cas échéant,
- Il met en place l'organisation de la prise en charge du patient de son arrivée jusqu'à son départ. Il s'assure de la bonne continuité des soins tant sur la plan interne à l'Etablissement, qu'avec les partenaires extérieurs.

<u>Participe à la gestion de la qualité, de la sécurité et des risques</u> :

- Il participe aux démarches d'amélioration continue de la qualité
- Il contrôle l'application des procédures, protocoles ainsi que les bonnes pratiques professionnelles et celle des prescriptions médicales
- Il est responsable de la qualité des soins, de l'application des règles de sécurité, de l'hygiène générale de l'unité et du confort des patients,
- Il est l'interlocuteur privilégié des usagers et de leur entourage, dans la limite de son domaine de compétence,
- Il peut être amené à intervenir dans la gestion des situations conflictuelles auprès des usagers,
- Il participe à l'évaluation des pratiques professionnelles en collaboration avec les référents qualité institutionnels,
- Il maintient la vigilance et incite à signaler les non conformités ou évènements indésirables



G.R.H. II - 2

Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences

Page: 4/7

RELATIONS PROFESSIONNELLES:

1) AU SEIN DU SERVICE : L'ensemble de l'équipe soignante médicale et non médicale participant directement ou indirectement à la prise en charge des patients et leur entourage

2) AVEC D'AUTRES SERVICES :

- L'ensemble des services de l'Etablissement (soins, médico-techniques, logistique, techniques et administratifs),
- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

3) AVEC L'EXTERIEUR :

- Partenaires de santé extrahospitaliers afin de permettre la continuité des prestations,
- Fournisseurs externes, réseaux, tout autre prestataire de services,
- Les Instituts de Formations Paramédicales.



G.R.H. II - 2

Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences

Page: 5 / 7

MODALITES D'EXERCICE :

<u>Lieu de travail</u> : HÔPITAUX DE CHARTRES <u>Horaires habituels</u> : amplitude horaire adaptée aux missions et au rythme de l'activité du service

	Horaires de référence	Périodicité
GARDES sur place : Samedi, Dimanche et Fériés (VOIR ANNEXE)	8h30 - 16h30	A raison d'une par trimestre en moyenne
ASTREINTES	/	/
ALTERNANCE JOUR/NUIT	/	/

RELATIONS PROFESSIONNELLES:

- 4) AU SEIN DU SERVICE : L'ensemble de l'équipe soignante médicale et non médicale participant directement ou indirectement à la prise en charge des patients et leur entourage
- 5) AVEC D'AUTRES SERVICES :
 - L'ensemble des services de l'Etablissement (soins, médico-techniques, logistique, techniques et administratifs),
 - L'Institut de Formation en Soins Infirmiers.
- 6) AVEC L'EXTERIEUR :
 - Partenaires de santé extrahospitaliers afin de permettre la continuité des prestations,
 - Fournisseurs externes, réseaux, tout autre prestataire de services,
 - Les Instituts de Formations Paramédicales.

MOYENS MIS A DISPOSITION :

✓ EN EQUIPEMENTS DIVERS : Poste bureautique équipé.
DECT

FORMATIONS DIVERSES: Accès à la formation continue liée au développement de la politique générale de l'Etablissement, ou bien spécifique au service.



G.R.H. II - 2

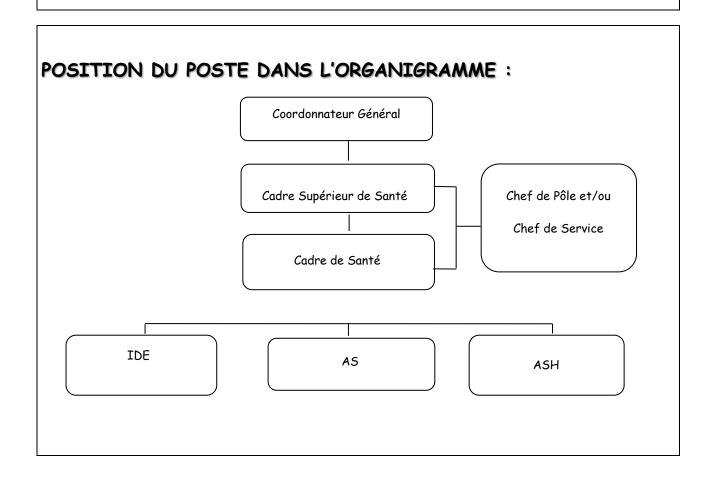
Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences

Page: 6 / 7

ENVIRONNEMENT DU POSTE:

Ce poste de travail soumet l'agent quotidiennement à de multiples sollicitations, inhérentes à la nature même de l'activité.



ANNEXE

MISSION GENERALE pendant les gardes (horaires : 8h30-16h30)

✓ Présent sur site les samedis / dimanches / fériés, il a pour mission générale d'assurer la coordination de l'activité de soins au sein des Hôpitaux de Chartres, tous sites confondus.

Pour cela:

 à sa prise de fonction, il se munit de la mallette de garde et du DECT au service de la Sécurité (les redépose en fin de journée; exceptionnellement aux Admissions des Urgences,). Il s'informe du déroulement de la nuit (cahier de transmissions dans la mallette),



G.R.H. II - 2

Indice de version : Date d'application :

Gestion des Emplois et Compétences

Page: 7 / 7

- il assure au minimum un passage dans chaque service du site de Louis Pasteur et en fonction des situations, il peut être appelé à se déplacer sur les sites de 5t Brice et de l'Hôtel Dieu,
- il est l'interlocuteur des Urgences en cas de difficulté de gestion des lits, en présence d'une situation tendue. Il contribue à l'orientation des patients en lien avec les médecins et le Directeur de Garde si besoin,
- il prend toutes les mesures utiles pour assurer la continuité des soins en cas d'absentéisme dans les services, en lien avec le Directeur de Garde, pour cela :
 - il explore toutes les solutions internes au service concerné,
 - en second lieu, il envisage la mutualisation possible entre services, selon l'activité et le niveau des compétences requises,
 - en dernier recours, il propose au Directeur de Garde l'octroi de vacation supplémentaire, et contacte les agents figurant sur la liste des volontaires à sa disposition dans la mallette,
- il est une personne ressource pour les équipes soignantes afin de les accompagner face à toutes situations difficiles (gestion des patients, des familles, agressions, gestion du matériel, etc...),
- il a la délégation de la signature du Directeur pour les autorisations de permission, après signature du médecin responsable du patient,
- moyens à disposition : bureau cadre de nuit (hall d'entrée Pasteur, clé service Sécurité),
 - DECT (à prendre au service de la Sécurité),
 - repas : distributeur près du self.

Rédaction	Vérification	Approbation	
Fonction:	Fonction:	Fonction:	Fonction : Directeur-de la
Direction des Soins	Coordonnateur Général	Coordonnateur Général des	recherche clinique et des
	des Soins	Soins	relations humaines
Nom:	Nom:	Nom:	Nom:
J. CLEMENT,	V. BIANCO	V. VBIANCO	J. GUILLAUME
Cadre Supérieur de Santé	Coordonnateur des Soins	Coordonnateur des Soins	
Date :	Date :	Date :	Date :
05/05/2021	05/05/2021	05/05/2021	05/05/2021